

MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT,
DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

LA MINISTRE

Paris, le 18 JUIL. 2012

Nos Réf. : FP/2012/39371

Vos Réf. : Votre lettre du 02/07/2012

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les situations d'inégalité entre agents causées par l'application des dispositions du décret n° 2006-1827 du 23 décembre 2006.

Une concertation est en cours entre mes services et le ministère en charge du Budget en vue de déterminer les possibilités d'apporter une solution à la situation des agents promus avant le 1^{er} janvier 2009.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé dans les meilleurs délais des résultats de cette concertation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous, M. Lebranchu.

Marylise LEBRANCHU

Monsieur Christian GROLIER
Secrétaire général
Fédération générale des fonctionnaires
Force ouvrière
46 rue des petites écuries
75010 Paris